

Le mot du Maire



Sommaire

 Le mot du Maire

 Informations générales

 Le Conseil Municipal

 Les commissions municipales

 Le point sur...

 Actualités :

 CCCLA

 Etat Civil

*Simep : (Syndicat intercommunal maternelle et primaire)

Comité éditorial

Responsable de la publication : Nadine Rostoll.

Directeur de la rédaction : Armand Dupont.

Qu'il est agréable de se promener dans les rues de notre village, et voir ci et là des massifs de fleurs ou des pots fleuris. Je remercie vivement les habitants qui embellissent nos rues (qui ne sont pas très nombreuses) et notre cadre de vie. A côté de cela, il est dommage que certains n'ait pas encore eu le temps de ranger certains matériaux qui traînent encore dans la rue ou les hameaux. Souhaitons que cela soit fait rapidement, car cela oblige notre agent communal de faire le tour de ces « objets » lorsqu'il procède à la tonte, et donne une mauvaise image de notre village.

Informé, pouvoir s'informer est indispensable à une vie socialement organisée. Le bouche à oreille peut manquer de fiabilité, et même si le traditionnel bulletin d'information papier subsistera, il nous faut plus de rapidité, de spontanéité dans notre communication et pour cela il faut se connecter...

C'est le rôle principal de notre site internet réactualisé. Pensez y.

Je voudrais féliciter les enfants de notre école, et Florence Ramos leur enseignante qui ont obtenus le premier prix national de « Plumes en Herbe ». C'est l'occasion pour moi de mettre en valeur leur travail, leur passion et leur dévouement dont font preuve quotidiennement les enseignants de nos petites communes et de notre Simep*. Merci de pousser nos enfants à se dépasser et à croire en eux.

Nadine Rostoll



Informations générales :

Enquête mobilité des personnes



Cette enquête s'inscrit dans le cadre des enquêtes nationales sur les déplacements des personnes réalisées environ tous les dix ans. Elle est une source d'information unique et irremplaçable dans les statistiques sur la mobilité des personnes et permet d'en mesurer les évolutions.

Objectifs de l'enquête

Cette enquête vise à connaître les pratiques de mobilité et les parts des différents modes de transport dans les déplacements quelle que soit leur distance. Elle est la seule enquête qui permette de décrire et de comparer les conditions de transport individuel sur tous les territoires : villes, banlieues et campagnes.

Elle permettra :

- D'avoir une vision cohérente sur la mobilité des ménages
- De produire des indicateurs de référence sur la mobilité
- De paramétrer des modèles de trafic à longue distance
- D'évaluer les émissions de CO₂ des voitures particulières et les coûts de transports

Une collecte des données effectuée sur un an :

L'enquête se déroule d'avril 2018 à avril 2019. Cette année de collecte permettra de tenir compte de la diversité des déplacements et notamment des effets saisonniers. Elle permettra également de disposer d'un nombre suffisant de voyages à longue distance décrits pour produire des résultats statistiques.

Cette enquête s'effectue sur un échantillon de plus de 21 000 logements tirés aléatoirement afin d'obtenir des résultats représentatifs de l'ensemble des ménages.

Parmi chaque logement, un individu est tiré au sort en fonction de sa date de naissance pour répondre à la partie individuelle du questionnaire.

Un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle l'accréditant, se présentera au logement retenu pour interroger les habitants. L'entretien en face-à-face dure 1h en moyenne. Les réponses restent strictement anonymes et confidentielles. Elles servent uniquement à établir des statistiques, la loi interdisant tout usage à des fins de contrôle fiscal.

Questionnaire de l'enquête :

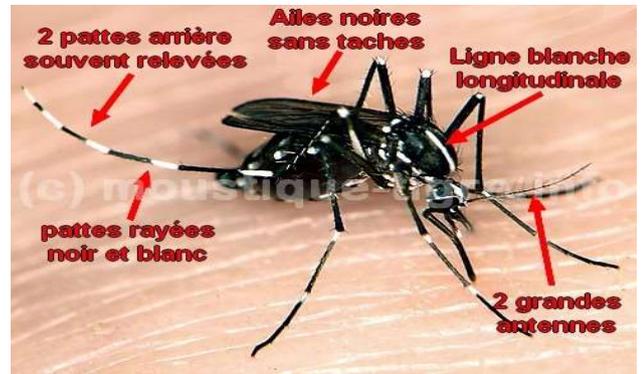
Exemples de thématiques abordées dans ce questionnaire :

- Parc de véhicules à disposition des ménages (voitures, véhicules utilitaires, deux roues, etc.)
- Abonnements pour les transports
- Description des déplacements d'une journée
- Environnement du logement et du lieu d'études
- Organisation du travail
- Gênes et handicaps éventuels à la mobilité
- Description des voyages à longue distance
- Freins à la mobilité et aux déplacements

Zoom sur les nouvelles mobilités :

Depuis la dernière enquête nationale sur les transports réalisée en 2008-2009 (Enquête Nationale Transports et Déplacements ou ENT-D 2008), de nouvelles pratiques de mobilité se sont développées : covoiturage, utilisation de vélos en libre service, autopartage ou équipement en véhicules électriques. L'enquête nationale mobilité des personnes permettra de quantifier précisément ces nouvelles pratiques et décrire leur modalité.

Ecole :



Les écoliers de CE1 et CE2 habitant Peyrens, Souilhe, Puginier et La Pomarède, viennent de se voir attribuer le premier prix national de « Plumes en herbe », un concours organisé par l'éditeur Nathan.

Parmi 14341 élèves de la France, les écoliers de notre regroupement ont gagné un séjour prestigieux à Paris avec visite de la Tour Eiffel, de Notre-Dame, du Palais de la Découverte, une croisière en bateau mouche sur la Seine, une rencontre avec l'auteur et quatre livres en cadeau pour chacun d'entre eux. La maîtresse, Mme Ramos précise que le livre de l'auteur Roland Fuentès sort en mai, et à la fin du livre figureront les deux chapitres écrits par les enfants, avec leurs prénoms.

Que de souvenirs à raconter à leur retour de ce beau voyage. Pour lire l'histoire de nos écoliers, rendez-vous sur le site internet « plumes en herbe CE2 2018 ».

--O--

Prévention Santé

Un collègue de Jean-Marc nous a fait passer une brochure pour se prémunir des nuisances du Moustique tigre. Adoptons les bons réflexes pour éviter au maximum les conséquences aux piqûres de l'*Aedes Albopictus*.

ACTUALITÉS

PLUS D'INFOS
www.social-sante.gouv.fr
www.inrs.sante.fr
www.occitanie.ars.sante.fr
www.lemoustiquetigre.fr
www.ramonville.fr

COMMENT SE PROTÉGER DES PIQÛRES?

- Appliquer des produits anti-moustiques sur la peau la journée (recrudescence d'activité le matin et en fin de journée); consulter votre médecin / pharmacien avant toute utilisation, notamment sur les enfants et les femmes enceintes.
- Porter des vêtements couvrants et amples.
- Les bébés peuvent dormir sous une moustiquaire imperméable.
- Utiliser des diffuseurs d'insecticides à l'intérieur et des serpentins à l'extérieur:
 - Si besoin et si vous en disposez, allumer la climatisation (ils font les endroits frais).

DENGUE, CHIKUNGUNYA ET ZIKA

De retour d'un pays où l'un de ces trois virus circule, consultez un médecin en cas de fièvre brutale ou modérée, de douleurs articulaires ou de courbatures et/ou d'éruptions cutanées (pour le Zika).

PRÉVENTION SANTÉ

Moustique tigre, agir avant qu'il ne pique !

L'*Aedes albopictus*, appelé moustique « tigre » de par sa silhouette noire et ses rayures blanches, est avant tout source de nuisances. Sa piqûre est douloureuse et peut aussi être vecteur de maladies infectieuses (lire ci-contre). Agissons collectivement contre sa prolifération.

JETER!
(« de réceptacles » = de lieux de ponte)
• Boîtes de conserve métalliques.
• Déchets de chantier.

COUVRIR!
(thermiquement, par une moustiquaire, par exemple)
• Réceptacles d'eau de pluie, cuves et fûts divers.
• Réceptacles pluviaux.

CURER!
(pour faciliter les écoulements des eaux)
• Siphons (viers, lave-mains, fontaines).
• Bondes d'évacuation extérieures.
• Rigoles couvertes avec grille.
• Gouttières, chéneaux.

ENTREtenir!
• Piscines (lit à moustiques si peu chloré).
• Pièges à sable.
• Bassins (mettre des poissons rouges).
• Pompes de relevage.
• Regards et bornes d'arrosage. /

RANGER!
(à l'abri de la pluie et/ou des irrigations)
• Jouets, brouettes et pneumatiques.
• Arrosoirs, seaux, poubelles et cendriers.
• Casseroles, casses, pots divers.

Adoptez les bons réflexes* pour éliminer les larves de moustique tigre.

VIDER! 2 fois / semaine
(les réceptacles qui ne peuvent être rangés)
• Coupelles sous les pots, bouteilles.
• Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond, de type « Riviera ».
• Gamelles d'animaux domestiques, décorations.
• Pieds de parasols, pluvieux, pils de bâches.

Les services municipaux agissent aussi

- Les mares du parc de Soule et de la ferme de Cinquante seront traitées en mai et pendant l'été par un anti-larvaire naturel à base de bacillus thuringiensis serotype H14, des bactéries qui agissent sur les œufs et larves.
- Une conférence sur les bons gestes à suivre, en lien avec l'Agence régionale de santé Occitanie aura lieu courant mai, ainsi qu'une campagne de sensibilisation. /

12 | vivre à Ramonville | 04/2018

--O--

Quelques fleurs d'avril que vous avez pu voir
Le long des routes et des chemins
(identification Jean M. botaniste de Castanet)



L'alliaire pétiolée : de la même famille que La lunaire : famille des brassicacées la même que celle des choux. L'alliaire a des fleurs blanches à 4 pétales. C'est aussi une plante d'ombre. Alliaire car si on froisse les feuilles, elles sentent l'ail. Les jeunes feuilles de l'alliaire froissées dans la vinaigrette de la salade donnent un goût d'ail léger, pas aussi fort que l'ail.



La pulmonaire officinale : pulmonaire car les taches blanches sur les feuilles rappellent la coupe d'un poumon. C'est une herbacée atteignant 20 cm de hauteur, préférant les lieux boisés de feuillus et les sols calcaires. En fonction de l'âge la couleur des fleurs passe du rouge clair au bleu à bleu-violet.



La lunaire annuelle ou monnaie-du-pape : lunaire car son fruit a la forme d'une lune. Les fleurs ont 4 pétales violets. Les fruits sont très plats et on peut les observer actuellement car les plantes ont défleuri. Ils sont arrondis d'où le nom de « monnaie-du-pape » et contiennent les graines. Il existe une seconde espèce de lunaire, vivace, avec des fruits pointus aux deux extrémités. Elle est présente en moyenne montagne et vous ne la trouverez donc pas sur notre commune.



La stellaire holostée : c'est une plante à fleurs blanches très fréquente sur les talus où

elle forme de véritable tapis. Le nom " holostée " veut dire " entièrement [constitué] d'os ", en raison de la forme particulière des tiges, anguleuses, et renflées aux extrémités, ce qui les fait ressembler quelque peu à des os. Comme la tige est particulièrement cassante, la stellaire était autrefois tout naturellement préconisée dans le traitement des fractures, selon la théorie des signatures.



La renoncule bulbeuse : c'est un des « boutons d'or » avec un bulbe à sa base et des sépales retournés vers la tige (sépales : pièces florales situés sous les pétales). Deux autres « boutons d'or » se rencontrent fréquemment, la renoncule âcre et la renoncule rampante.

Travaux sur la Commune

- A l'entrée du cimetière a été matérialisé l'emplacement pour personne handicapée. Il manque les finitions de marquage au sol, qui sera terminé quand la météo sera plus clémente.

- Le pont en bois du Bourdic va être remis en état, le changement des rondins (50) sera effectué durant les semaines 19-20, ainsi que les rembarde.

Pendant la période des travaux des panneaux seront placés pour interdire le passage, afin d'éviter tout accident.



Merci aux adjoints, pour leur travail, aidé de l'agent communal.

- La maintenance annuelle des cloches a eu lieu le 27 Avril 2018, M. Térol l'Horloger -Campaner a réglé le marteau et resserré les fixations du tinteur.
- Le 2^{ème} volet des plantations au cimetière s'est déroulé le samedi matin 7 avril 2018 avec les plants fournis par le département. Le temps était un peu frisquet.....



- Depuis la première semaine d'avril, la benne est en place sur le parking du cimetière pour y stocker exclusivement les déchets verts des habitants de la commune.

Le service sera assuré durant tout l'été.



POMAREDE (LA) - Aude

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 162 habitants -

Strate : communes de moins de 250 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

Bases nettes imposées au profit de la commune			
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	
217	1 341	1 012	Taxe d'habitation (y compris THLV)
149	920	840	Taxe foncière sur les propriétés bâties
19	117	170	Taxe foncière sur les propriétés non bâties

Les taux et les produits de la fiscalité directe locale

En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	
Produits des impôts locaux			
21	132	105	Taxe d'habitation (y compris THLV)
31	188	112	Taxe foncière sur les propriétés bâties
22	136	61	Taxe foncière sur les propriétés non bâties

	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate
Taxe d'habitation (y compris THLV)	9,85	10,40
Taxe foncière sur les propriétés bâties	20,46	13,30
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	116,48	35,91

Conseil Municipal :

Réunion du 12 avril 2018 :

- **Vote Budget 2018** : adopté à l'unanimité
- **Vote Subventions 2018** : voir répartitions dans Point sur Budget.
Dans le cadre d'une ligne directive adoptée par le conseil municipal. Deux subventions ont été refusées, car elle ne satisfaisait pas à l'un des critères essentiels, à savoir que le club demandeur n'a pas son siège social sur la commune. Le Souilhe Football Club et l'Ecole de Pétanque Ouest Audois ont donc vu leur demande rejetée.
- **Vote des Taxes** :
Ci-dessous comparaison des fiscalités au 01/01/2016 avec des communes de moins de 250 habitants

Source DGFIP

Après discussion, par 7 voix pour et 3 contre (1absent), le Conseil Municipal valide les mêmes taux que 2017. Il n'y aura donc pas d'augmentation de taux. Et cela malgré la baisse des dotations de l'Etat.

Dotations versées par l'Etat			
2014	36 956		
2015	31 205	- 5 751	} soit - 13 396 € depuis 2014
2016	27 653	- 3 552	
2017	25 312	- 2 341	
2018	22 960	- 2 352	

- **Délibération Indemnités Maire et Adjoints** :
Compte tenu qu'un nouvel indice brut de la fonction publique a été modifié au 1 janvier 2017, la perception demande à ce qu'une délibération soit prise afin de se mettre à jour. Pour les communes de -500 habitants, l'indice pour le maire est de 17% et pour les adjoints de 6.6 %. Le conseil valide ces propositions, tout en sachant

que le logiciel comptable avait déjà fait les modifications nécessaires.

- Demande Subvention Parking et Accès PMR Restaurant :
Au titre du DETR (Dotation Territoires Ruraux) 2018, il nous est demandé de modifier notre dossier.
Concernant la création du parking, les Bâtiments de France demandent un permis d'aménager.
Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à faire les démarches nécessaires et prendre un architecte paysager pour réaliser les études.
- Questions Diverses :
Il a été demandé de réfléchir à l'organisation du stationnement à l'intérieur du village.

Comité des Fêtes

Le repas loto du 29 avril a donné lieu à un bon après-midi de convivialité et les lots mis en jeu de bonne qualité, précédé d'une tartiflette gouteuse, réalisée par Monique Batut.

Le vide grenier avec repas se déroulera le 24 juin 2018. Les bulletins d'inscriptions seront disponibles à partir du 3 juin.



Le repas de la pétanque s'est déroulé le 2 avril dans une ambiance chaleureuse et un menu toujours apprécié de tous les convives. Le repas s'est terminé avec la traditionnelle omelette sucrée de Pâques.

Calendrier des prochaines manifestations :

Lundi 1^{er} Mai (meilleur pétanqueur)

Samedi 12 Mai (concours officiel)

Vendredi 25 mai (grillade)

Vendredi 15 Juin (coupe des clubs)

Vendredi 29 Juin (grillade)

Dimanche 1^{er} Juillet (concours officiel)

Vendredi 27 Juillet (grillade)

Vendredi 31 Août (grillade)



Le samedi 7 avril l'association de la Pêche a organisé son repas traditionnel. Les pêcheurs ainsi que des habitants du village ont apprécié le menu et l'ambiance festive.

📣 Actualités :

- Le 28 avril 2018, s'est déroulée à l'école de Souilhe, l'inauguration d'une nouvelle classe « escadrille Lafayette ». De nombreuses personnalités de la Communauté de Communes, le représentant de l'Education Nationale, les représentants de la Gendarmerie, les Maires des communes et les participants à l'élaboration du projet, ont assisté à la cérémonie. Après les discours, M. Blaise Alibeu, maire de Souilhe et son Conseil Municipal ont convié les Conseillers

Départementaux à couper le ruban de l'inauguration, ainsi que les enfants de l'école. Après la cérémonie l'assistance fût conviée à visiter les locaux et participer au pot de l'amitié.



- ENEDIS à programmer des travaux sur notre commune pour l'entretien du réseau.

Des coupures auront lieu :

Lundi 14 mai de 9h00 à 11h30 à Gaouzy

Mardi 15 mai de 9h30 à 11h30 à

- En Sansous
- Les Graves
- Bellevue
-

Enedis
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

Enedis recrute dans votre région !

CDD, CDI, alternance
Métiers techniques et tertiaires
Rejoignez-nous sur www.enedis.fr/recrute

enedis.fr | enedis.officiel | @enedis_LR | enedis.officiel

Enedis distribue l'électricité jusqu'à chez vous, quel que soit votre fournisseur d'électricité.

- Schéma Alimentation Eau Potable :

La sectorisation nocturne a eu lieu dans la nuit du 23 au 24/04/18. Deux secteurs ont été identifiés comme fuyard. Dès la semaine prochaine nous verrons avec la communauté de commune et le cabinet azur environnement le plan de localisation

et les détails de l'intervention.

➤ INFORMATION DESTINÉE AUX PROPRIÉTAIRES D'ARBRES PROCHES DES LIGNES TÉLÉPHONIQUES

Chaque année, les **chutes d'arbres** et l'**usure par frottement** des branches sur les câbles constituent une cause importante de **dérangement sur le réseau des lignes téléphoniques aériennes d'Orange**.

Pour prévenir ces dommages et assurer ses obligations de continuité de services, Orange invite les propriétaires riverains des lignes à procéder régulièrement à leurs frais aux travaux d'égagement.

Le téléphone est aujourd'hui absolument indispensable tant dans la vie courante que sur le plan professionnel et sécuritaire notamment dans les cas d'appels d'urgence (112, SAMU, police-secours, sapeurs-pompiers...).

Les conséquences d'une coupure peuvent s'avérer graves :

- > des **personnes dépendantes** sont **isolées**.
- > des **liaisons internet**, des télétransmissions sont **coupées**.
- > des **alarmes** deviennent **inactives** avec toutes les conséquences qui en découlent...

ÉLAGUER QUI FAIT QUOI ?

En tant que propriétaire, **vous avez la responsabilité de l'égagement** de vos plantations en bordure de lignes téléphoniques. Cet égagement est à **votre charge pleine et entière***, et doit être réalisé à titre préventif.

*Article L51 Livre II du Code des postes et télécommunications électroniques. Modifié par LOI n°2016-1321 du 7 octobre 2016 - art. 85

LE SAVIEZ-VOUS ?

En cas de dommages causés aux câbles :

- 1) **vous engagez votre responsabilité civile**. A ce titre, vous serez facturé du montant des réparations.
- 2) vous êtes également **passible d'une amende de 1 500€ par câble endommagé** au titre de l'article L.65 du Code des postes et télécommunications électroniques.

➤ LUNDI de PENTECOTE
21 mai 2018
Départ au Lac de Lenclas
à Saint Félix Lauragais à 8 h



Communes traversées : Saint Félix Lauragais, La Pomarède, Les Casses, Mourvilles hautes, Bélesta, Le Vaux.

Le Triathlon de Revel Saint-Ferréol

Pour cette édition, le Triathlon de Revel Saint-Ferréol retrouve sa date historique mi-juin : le week-end du 16 et 17 juin 2018.

Cet événement phare de la Région Occitanie, réunira 1500 concurrents, des débutants aux plus aguerris. Comme chaque année, l'événement se déroulera dans le somptueux cadre naturel que nous offre la Montagne Noire et le Lac de Saint-Ferréol. En complément à ce milieu naturel d'exception, les parcours traversent des communes pleines d'histoire, ce qui se retranscrit à travers de nombreux monuments.



Le point sur ...

❖ Budgets 2018

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges de gestion générale	45 567
Charges de personnel	59 526
Atténuation de produits	13 350
Autres charges de gestion courante	40 430
Excédent 2017	21 691
Charges financières	23
Amortissements	4 968

185 555

Recettes

Atténuation de charges	13 728
Impôts et taxes (dont Taxes sur Pylônes et Compensation CCCLA)	139 585
Dotations	31 522
Produits divers	720

185 555

INVESTISSEMENT

Dépenses

Remboursement d'emprunt	5 538
Voirie	41 707
Autres Immobilisations en cours et corporelles	23 080
Accès PMR	10 000

80 325

Recettes

FCTVA	563
Subventions d'investissement	20 382
Excédent 2017	54 412
Amortissement	4 968

80 325

BUDGET Eau &

Assainissement

- Pas de budget car transféré à la Communauté de Communes au 01 /01/2018

BUDGET Accueil

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Electricité	800
Entretien/Réparations	8 000
Honoraires/Récept	2 000
Excédent	10 887
	21 687

Recettes

Loyers	21 687
	15 000

INVESTISSEMENT

Dépenses

Voirie (Parking)	19 895
Accès PMR	11 809
Remplacem Chaudière	5 831
Autres Immo	22 500
Résultat	10 624
	70 659

Recettes

Subvention	9 511
Excédent 2017	61 148
	70 659

Au total des 2 Budgets, le Résultat de 2018 serait de – 58 126.03 €

+ Report du 31/12/2017 : + 105 706.03

Nous serons au 31/12/2018 : + 47 580 €

Dernière échéance Emprunt le 25/01/2018 pour
5 559 €

Subventions versées :

Comité des Fêtes : 3 000 €

FNACA : 100 €

Association Pêche (Entretien Lac) : 300 €

Club Pétanque : 200 €

 Castelnaudary Lauragais Audois

SYNDICAT
LAURAGAIS
AUDOIS



Animations Mai 2018



Office de Tourisme Intercommunal Castelnaudary Lauragais Audois
Place de la République - 11400 Castelnaudary - Tél +33 (0)468230573
Mail : accueil@castelnaudary-tourisme.com
Internet : www.castelnaudary-tourisme.com
GPS : 43.5174332 / 1.5029835

Vous pouvez consulter tous les mois l'activité de l'office de tourisme de la communauté de communes sur le site :

accueil@castelnaudary-tourisme.com
+33 4 68 23 05 73

Office de Tourisme Intercommunal
Place de la République
11400 Castelnaudary
<http://www.castelnaudary-tourisme.fr>



Etat Civil : Décès :

- **Madame Lambert** Micheline
le 04 avril 2018

**Infos LA POMAREDE 11400 » édité
par la Mairie »04 68 60 40 52-**

Tirage : 100 exemplaires